



mon licenciement économique est il abusif

Par **aurelie67210**, le **01/10/2012** à **16:40**

Bonjour,

J'aimerais savoir si mon licenciement économique est abusif :

Mon employeur a oubligé de renouveler mon CDD je travail sans contrat depuis 6 mois il s'en est aperçue et veut aujourd'hui me licencier pour raison économique puisque j'ai refusé de signé un CDD antidaté

- est ce normal que je sois la seule à être licencié de toute l'entreprise alors que dans ma convocation ne figure pas le mot individuel dans l'objet "licenciement économique"
- Il procède à mon licenciement, moi qui suis légalement en CDI alors qu'il y a toujours des CDD dans l'entreprise et l'un d'eux vient même d'être renouvelé
- certe l'entreprise a une baisse d'activité mais elle est toujours en bénéfice de plus elle vient de décrocher un gros client qui va doubler son chiffre d'affaire

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **01/10/2012** à **22:41**

Bonjour,

Si vous estimez que le licenciement économique n'est pas fondé, vous pourriez le contester devant le Conseil de Prud'Hommes en apportant des éléments dans ce sens mais déjà je vous conseillerais de vous faire assister lors de l'entretien préalable, de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité doit être rappelée dans la convocation...